

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1418

Artikel: "Il faut insister, insister, insister..."

Autor: Fischer, Claire

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«IL FAUT INSISTER,

Le 11 mai, une femme accèdera à la présidence du Grand Conseil tessinois: Chiara Simoneschi-Cortesi, députée démocrate-chrétienne et présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines. Discussion à bâtons rompus avec une femme très occupée, mais néanmoins disponible et chaleureuse, qui nous dit si l'égalité entre hommes et femmes en Suisse existe?

La réalisation de la parité et de l'égalité des chances est un phénomène très lent... Sur le plan législatif, il n'y a plus beaucoup de disparités formelles entre hommes et femmes. L'inégalité se cache ailleurs: la répartition des rôles entre les sexes demeure très rigide et inégale et crée des difficultés à la femme avec enfants qui travaille, difficultés que l'homme rencontre moins. Il est donc nécessaire de se battre sur deux tableaux: changer la mentalité pour que le travail, qu'il soit rémunéré ou qu'il ne le soit pas, soit mieux réparti entre hommes et femmes, et éliminer, dans le cadre de l'application des lois, toutes ces barrières, ces discriminations indirectes qui atteignent la femme et surtout la mère. Car l'inégalité se matérialise avec l'arrivée (voire l'attente) d'un enfant. En effet, le monde du travail est structuré autour d'une biographie masculine, c'est-à-dire linéaire, sans interruptions si ce n'est celles du service militaire, d'ailleurs compensée grâce à l'assurance perte de gain. Les lois intègrent cette philosophie linéaire que la femme ne peut pas toujours appliquer à son parcours de vie: il suffit de penser à l'absence d'assurance maternité. Il faut tout faire pour que ces discontinuités ne discriminent plus les femmes. Mais les choses commencent aussi à changer pour les hommes: les ruptures dues à des périodes de formation, au chômage ou à d'autres raisons deviennent plus fréquentes dans leurs biographies. Cela peut paradoxalement constituer une chance, stimuler l'adaptation des lois et favoriser l'avènement plus rapide d'une société favorable aux femmes, aux

mères! Peut-être de cette manière, les hommes politiques comprendront-ils qu'il ne faut plus pénaliser celui qui s'éloigne du modèle linéaire?

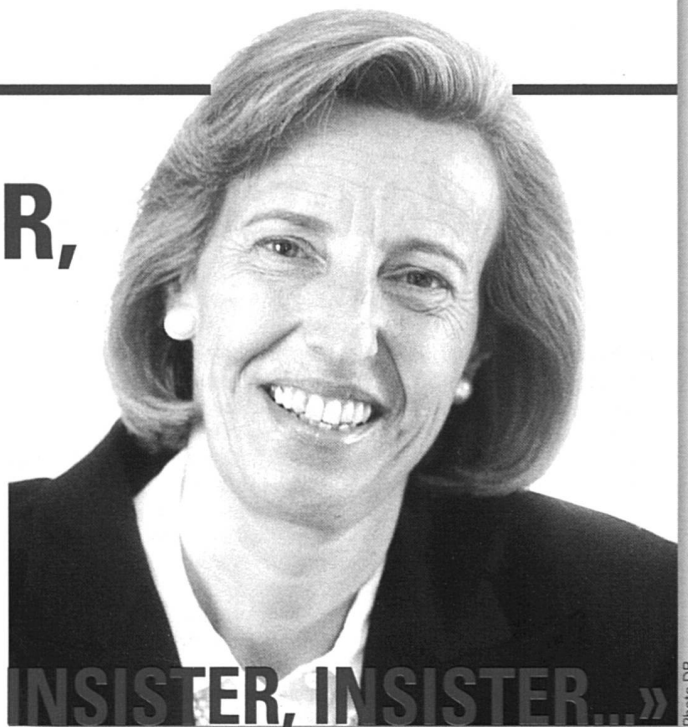
Quelles mesures concrètes la Confédération a-t-elle prises pour soutenir les femmes?

Finalement, des études et des efforts de mise en valeur de données concernant les femmes ont été réalisés: l'Office fédéral de la statistique rassemble des données mises à jour chaque année sous la rubrique «Vers l'égalité», permettant de juger de l'application du principe d'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de la société. On peut les consulter sur Internet (<http://www.admin.ch/bfs/statch/ber16/thema/ftfr16.htm>) Ces données objectives permettent de montrer, chiffres à l'appui, à ceux qui ne le croiraient pas - et ils existent - que la femme est discriminée. Le programme national de recherches PNR 35, *Femmes, droit et société - voies pour l'égalité* est maintenant terminé; il montre d'une manière irrévocable l'existence de ces discriminations. C'est sur ce matériel que se fondent les recommandations de la Commission fédérale pour les questions féminines et que quelque chose commence à bouger dans la législation, par exemple le bonus éducatif dans la X^e révision de l'AVS.

Autre axe: la loi sur l'égalité: les articles 14 et 15 offrent la possibilité de subventionner des projets qui donnent une impulsion à l'égalité des chances dans le monde du travail ainsi que dans le cadre de l'orientation professionnelle: ces projets, des gouttes d'eau dans la mer, car il y a peu d'argent à disposition, mais c'est le seul moyen pour montrer qu'on peut faire quelque chose, qu'il est possible d'améliorer le sort des femmes et d'instaurer dans les faits la parité dans le monde du travail. Le Bureau fédéral de l'égalité a été submergé de demandes de subventions.

Pourriez-vous me donner quelques projets qui ont été subventionnés au Tessin?

Les projets tessinois qui ont



Chiara Simoneschi-Cortesi

reçu le soutien de la Confédération représentent quelque chose d'important dans notre petite réalité. Il y a les centres de consultation (consultori), lieux d'information et de conseils qui représentent souvent l'ultime ressource des femmes qui ne savent plus où s'adresser ainsi que d'autres projets comme par exemple «Lei lo fa» (nous les présenterons dans les prochaines éditions de *Femmes Suisses* ndlr) Berne pourrait également accorder prochainement son soutien à: «Donna in rete». Il s'agirait d'offrir aux femmes ayant interrompu toute activité professionnelle pour des raisons familiales, un apprentissage de l'usage des nouvelles technologies de communication à distance (Internet) qui leur permettrait par la suite de suivre des cours de perfectionnement (par exemple l'anglais) dans le but d'une réinsertion professionnelle.

Que faire pour obtenir l'égalité des chances ainsi que la parité effective entre femmes et hommes?

Les choses n'évolueront pas sans un changement de mentalité: il faut soutenir les initiatives visant à inciter les filles à élargir leur éventail de choix professionnels. Les filles ne se déterminent pas librement; pourtant, à l'école, leurs résultats ne sont pas moins bons, au contraire, de nombreuses études sont là pour le prouver. Les garçons choisissent ce qui leur plaît, en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts; les filles sont marquées

par les stéréotypes; de surcroît, elles se posent le problème de la famille, de savoir si leur choix sera compatible avec les enfants, ce que ne font pas les garçons. L'âge des choix est un moment où on a besoin d'être acceptée, d'être comme les autres, ce qui rend ce travail de sensibilisation difficile. Mais en Suisse, on en fait beaucoup trop peu: il y a là un travail important et urgent à faire dans l'orientation professionnelle qui doit mieux tenir compte des ambivalences des jeunes filles. Finalement, la discrimination salariale des femmes n'est que l'avant-dernière conséquence d'une disparité dans le choix, la dernière étant le chômage qui les touche particulièrement, parce qu'elles s'orientent vers des professions, ou des carrières, où le chômage est plus important. Pour contrer cette tendance, il faut multiplier les actions positives de sensibilisation, d'information comme le fait le projet «Lei lo fa». Il faut insister, insister et encore insister...!!!

Quel rôle peut jouer l'enseignement?

Les enseignants ont un rôle important à jouer. Ils devraient être spécialement formés au principe d'égalité des chances et à comprendre ce qui se passe dans la tête des petites filles et des petits garçons, être en mesure d'intervenir, déjà à l'école enfantine, lorsqu'une petite fille joue avec des outils et que ses camarades lui reprochent de jouer au mécanicien en lui disant «c'est pas un jeu de

filles» (ou alors le contraire, donner la possibilité au petit garçon qui le désire de jouer à la poupée ou de tricoter). L'école doit promouvoir une pédagogie de la différence qui permette à chacun, notamment aux filles, de s'épanouir et de choisir sans contraintes ce qui lui plaît vraiment.

Au Tessin, nous avons réussi à proposer aux enseignants un cours facultatif de pédagogie de la différence: ce cours a rencontré un grand succès; mais jusqu'à présent il n'est suivi que par des femmes.

Sur le plan politique, les femmes tessinoises ont-elles eu une action commune?

Nous nous sommes battues au Grand Conseil lors de la discussion de la nouvelle loi sur l'école pour obtenir des cantines: le Conseil d'Etat nous a répondu que l'école n'était pas une institution sociale. C'est inutile qu'il parle dans son programme de gouvernement de «compatibilité familiale» alors qu'il refuse de prévoir la prise en charge des enfants dont les mères travaillent!

Je suis particulièrement fière du travail commun que nous, les femmes tessinoises menons, au-delà des différences partisans, pour obtenir l'assurance maternité. Le Forum des femmes tessinoises, c'est l'espoir de faire de la politique

autrement, nous avons compris que l'union fait la force!

Si on fait abstraction de la problématique «parité des droits», j'ai l'impression que la politique est plus innovatrice, plus dynamique au Tessin qu'au niveau fédéral. Par exemple, la nouvelle loi sur les allocations familiales tient compte des changements sociologiques comme la multiplication des familles monoparentales, la nouvelle pauvreté qui affecte de jeunes familles avec enfants, le soutien à la maternité.

Que proposez-vous?

Au niveau fédéral, il y a une pesanteur terriblement forte qui va souvent à l'encontre de l'intérêt des femmes, par exemple dans le domaine de la formation de base et continue.

Autre point important, les assurances sociales doivent absolument être adaptées aux nouveaux modes de vie et de travail afin d'éviter que les personnes passent entre les mailles du filet de protection sociale et tombent dans la pauvreté. Dans cet ordre d'idée, je ne peux que répéter inlassablement qu'il faut absolument concrétiser l'article constitutionnel en vigueur depuis 50 ans relatif à la protection de la famille (art. 34 quinquies): **créer une assurance maternité et mettre en œuvre une politique de la famille**, qui jusqu'à présent n'existe pas.

Et les quotas?

J'y suis favorable, notamment en politique. C'est le seul moyen d'obtenir des résultats à moyen terme. D'ailleurs, ce système est déjà très pratiqué en Suisse: il y a les quotas linguistiques et culturels dans l'administration sans parler du système complexe de quotas en vigueur pour accéder au Conseil fédéral, le seul qui manque étant le sexe.

Dans mon parti, j'ai réussi à faire adopter ce système pour augmenter la présence de femmes dans son sein (organes du parti) et sur les listes: cela a été payant, puisque 6 démocrates-chrétiennes ont été élues (+ une «viennent en suite») aux dernières élections pour le Grand-Conseil. Mais le quota seul ne suffit pas: les candidates doivent être extrêmement motivées, leur parti les soutenir activement et il faut mener une campagne électorale spécifique, qui vise à les faire connaître, notamment aux autres femmes. Je suis également favorable à l'initiative fédérale sur les quotas, car les choses vont beaucoup trop lentement et cet article constitutionnel permettrait d'accélérer le changement.

Comment voyez-vous votre année de présidence?

Je me réjouis d'accéder à cette charge; c'est un honneur et cela

n'est pas très fréquent (ce sera la troisième fois qu'une femme sera présidente du Parlement tessinois: seules les socialistes C. Storelli et C. Agustoni l'y ont précédée); mais en devenant présidente, je ne peux plus jouer mon rôle de députée: je ne pourrai plus faire de rapport, présenter d'actes parlementaires. Mais j'aurai l'occasion de rencontrer la population et, qui sait, pourrai profiter de ma position pour faire passer le message qui me tient à cœur, d'ouverture vers les femmes, le social.

Mais où trouvez-vous toute cette énergie, la volonté de continuer à se battre?

Parfois au niveau cantonal, c'est difficile: la politique est particulièrement dure. Mais mon engagement à la Commission fédérale pour les questions féminines m'aide: c'est un peu un ballon d'oxygène qui m'ouvre l'horizon: j'y ai la nécessité d'étudier, de lire, ce qui me permet de me recharger.

Et je ne me bats pas toute seule: j'ai des amies: ce que j'ai obtenu, c'est grâce à un travail d'équipe. Je suis une personne qui intègre, j'ai toujours essayé de construire des équipes. Il faut savoir trouver, utiliser, valoriser les talents de chacun et de chacune. On a besoin de tout le monde!

Claire Fischer

LA FONDATION GOSTELI PENSE À SON AVENIR

Les femmes possèdent en Suisse un trésor inestimable dans une belle demeure patricienne à Worblaufen près de Berne: les Archives Gosteli qui comprennent une vaste collection de documents, de publications, de photographies et de pièces d'archives d'organisations féminines suisses des XIX^e et XX^e siècles, enrichie par ailleurs grâce à différents legs privés de femmes acquises à la cause des femmes. C'est à l'initiative de la propriétaire du domaine, Marthe Gosteli, qu'une fondation a été créée en 1982 afin de garantir la pérennité de cette importante documentation. Les Archives sont largement - et gratuitement - ouvertes à toutes les personnes, curieuses de connaître l'histoire du mouvement fémi-

nin suisse, qu'elles y portent un intérêt personnel ou qu'elles entendent mener une recherche historique. Pour Marthe Gosteli, née en 1917, acquise dès ses plus jeunes années à la cause des femmes et à la lutte pour le suffrage féminin, la réalisation de l'égalité entre femmes et hommes est un combat perpétuel; elle passe aussi par la connaissance de l'histoire et du rôle que les femmes y ont joué, notamment aussi lorsqu'elles étaient exclues de la vie publique et politique pendant de longues années.

Soucieuse de préserver l'existence et le développement de ces archives, la châtelaine du domaine recherche activement un appui des pouvoirs publics: *Ce qui est tout sauf une tâche*

aisée en ce temps de disette financière. Une première démarche en vue d'obtenir un subside de la Confédération s'est soldée par une réponse négative. Car la Confédération n'accorde de soutien financier que si les cantons font de même. Pour l'instant, le canton de Berne a fait un premier pas en se montrant prêt à effectuer deux versements en 1998 et 99, par le canal de la Loterie cantonale. Reste à en obtenir confirmation définitive. Pour la châtelaine de Worblaufen, si chaque canton était prêt à emboîter le pas avec un versement même modeste, le maintien des Archives Gosteli en Suisse pourrait être assuré. Car, à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis et au Canada, l'importance de cette documen-

tation historique est reconnue depuis fort longtemps. Ce qui ne semble guère être le cas en Suisse, déplore-t-elle, en lançant dans la foulée un appel aux associations féminines, aux milieux politiques - c'est une femme, la Zurichoise Trix Heberlein qui présidera le Conseil national en 1998/99 - et aux bureaux de l'égalité. Bref, elle espère susciter dans l'opinion publique une prise de conscience de l'importance de la mémoire historique pour le développement du mouvement des femmes. (aml)

Les Archives Gosteli sont ouvertes du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, Attikofenstrasse 186, 3048 Worblaufen, Tél/fax 031 921 79 41.